

## QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

- Habiter une des 47 communes de Grand Châtellerault
- Avoir plus de 18 ans
- Avoir acheté un vélo à assistance électrique (VAE) qui respecte les normes européennes (cf pièces demandées)
- Ne pas avoir déjà bénéficié de la subvention



**Attention 2 demandes maximum par foyer !**

## COMMENT PROCÉDER ?

- **Étape 1 :** je prépare mon dossier, toutes les pièces sont bien à mon nom.

### La liste des pièces à fournir

- Copie de la pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Facture d'achat du VAE ou du kit, acquittée
- Certificat d'homologation du matériel avec la Norme **NF EN15194**
- Attestation sur l'honneur signée
- Certificat ancien abonné Vélib' (si ancien abonné) à obtenir auprès de l'agence
- Questionnaire mobilité (intégré à la démarche)

Je peux bénéficier d'une aide de 200 €  
(300 € pour les anciens abonnés Vélib').

- **Étape 2 :** je scanne toutes les pièces.



**Attention seul le format PDF est accepté**



### Conseils

*Si j'ai pris des photos je peux ensuite les convertir sur le site [I lovepdf](#) en ligne ou alors utiliser l'application adobe pdf sur mon téléphone pour les convertir.*

- **Étape 3 :** je crée mon compte en ligne ou alors j'utilise mon compte France Connect sur le site dédié pour débiter ma demande :

[grand-chatellerault.fr/vivre/demande-aide-velo-électrique](http://grand-chatellerault.fr/vivre/demande-aide-velo-elec)

Je complète ma demande en ligne en suivant les instructions. J'ajoute les pièces en format PDF que j'ai préparées. Je réponds au questionnaire et je valide ma demande.

- **Étape 4 :** ma demande est en cours de traitement, je peux consulter l'état d'avancement sur la plateforme (pas la peine d'appeler).

Si mon dossier est incomplet, je reçois un mail ou un message sur la plateforme m'en informant et je dispose de 7 jours pour régulariser **sinon** la demande est rejetée.

Si mon dossier est complet, tout est validé et je n'ai plus qu'à attendre le paiement sous 3 mois maximum.

- **Étape 5 :** je reçois l'argent sur mon compte bancaire.



Je profite de la subvention et je roule à vélo

Premier arrivé, premier servi, il n'y en aura pas pour tout le monde !  
N'attendez pas pour faire votre demande

**Si le budget est épuisé !!!! Pas de panique...**  
**Vous pourrez faire une demande lors de la prochaine campagne (l'année suivante).**



**Bonus National Vélo**

**Conseils :** vérifier si vous êtes éligible.  
**Si c'est le cas, vous pourrez directement demander une attestation sur la plateforme après avoir reçu la subvention de Grand Châtellerault.**